

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine: La chute de la France.—Les victimes de 1837-38; la famille du Chevalier de Lorinière, l'un des victimes de cette révolte, est dans la plus grande pauvreté.

Caucerie Agricole: Entretien des terres ensouffrées.—Ameublissement du sol par le binage; binage des céréales; soins des récoltes sarclées; nettoyage du sol et sarclage; terrassement des plantes ou battage; égouttement du sol; ameublissement du sol par le hersage.

Sujets divers: La coupe du bois de chauffage.—Battage du beurre.—Culture de la carotte.

Choses, et autres: MM les conducteurs des malles et la Gazette des Campagnes.—Fabrication du sucre d'érable dans l'Etat du Vermont et l'ouest de Massachusetts.—Les oiseaux jardiniers.

Recettes: Moyen d'éteindre le feu dans les cheminées.—Moyen d'éteindre promptement le feu dans un appartement.

A nos abonnés.— Cette semaine, nous serons parvenus à tous les abonnés de la Gazette des Campagnes qui y ont droit, la prime offerte l'automne dernier. Ceux qui nous feront parvenir leur abonnement pour l'année finissant le 1er août 1883, d'ici à 15 jours, auront droit de recevoir cette prime. Plus de la moitié de nos abonnés ne nous ont pas encore fait parvenir le prix de leur abonnement pour l'année courante; c'est un tort considérable que nous subissons par ce long délai de leur part. Nous espérons que l'on se fera au devoir de nous faire parvenir au plus tôt ce qui nous est dû afin que nous puissions faire honneur à nos affaires, en payant nous-même nos dettes avec le fruit de nos labours par la publication de la Gazette des Campagnes.

REVUE DE LA SEMAINE

La chute de la France.—*Quomodo cecidisti de caelo, Lucifer...* Comment est-elle tombée dans la plus honteuse des boîtes l'illustre nation que l'on a vue, pendant tant de siècles, marcher à la tête de la civilisation? Telle est la question que se pose notre vaillant confrère, le *Courrier de Bruxelles*. Autrefois, il n'y avait rien de comparable à la gloire de la France; dans toutes les sphères de l'activité humaine, elle était la première; grande par sa foi chrétienne et par son génie; incomparable par sa science; admirable par toutes les vertus militaires et civiques, cette nation "quo les évêques avaient faite comme les abeilles font leur ruche," était surtout renommée par la stabilité de ses institutions. Pendant plus de mille ans, le principe monarchique a brillé chez elle du plus vif éclat, lui donnant bonheur, honneur, prospérité; et quant à la sagesse de ses hommes d'Etat, elle était proverbiale. Comment donc est-elle tombée dans l'abîme où nous la voyons se débattre?

Car, il n'y a pas à dire, cet abîme est quelque chose d'inouï dans l'histoire politique des nations.

On a vu des peuples se morfondre dans les situations les plus humiliantes; on en a vu dans lesquels les factions s'arrachaient violemment le pouvoir pour se le céder et se l'arracher encore; on n'en a pas vu dans lesquels le pouvoir souverain était devenu, comme en France, un objet de dérision et de mépris.

Nous redisons tout à l'heure le *Quomodo cecidisti...* Comment la France est-elle tombée dans cet excès de misère? Eh! mon Dieu! sa chute est fatale; elle a, dans l'histoire du monde, des précédents formidables; elle résulte des causes qui ont déterminé tous les châtements suprêmes, toutes les précipitations terribles, et, puisque nous venons d'écrire le nom de Lucifer, nous dirons qu'elle est tombée comme lui pour le même crime et sous le poids du même anathème. Comme Lucifer, qui fut le premier des révolutionnaires, la France s'est révoltée contre Dieu, et, chose

L'année de l'écriture de l'abonnement

triste à dire, ce sont ses rois qui ont donné le premier exemple de cette révolte.

Certes, nous n'avons à refaire ici ni l'histoire de la Réforme, ni celles du Jansénisme et de l'Eglise gallicane; moins encore voulons nous incriminer la mémoire du grand roi qui s'appela Louis XIV ou du grand évêque qui s'appela Bossuet; il nous suffit de citer ces noms pour marquer d'un signe éclatant les premières fautes de la royauté, fautes bientôt suivies de châtimens dont l'horreur n'est pas éteinte dans les âmes. Oui, les rois de France furent les initiateurs de la révolution dans ce pays: les rois d'abord, la noblesse ensuite. Mais après le roi et la noblesse, les classes bourgeoises et populaires eurent leur tour; et maintenant que la vieille monarchie française nous apparaît toute purifiée par le malheur et comme couronnée d'un nouveau et plus précieux diadème, ce sont ces classes elles-mêmes, ces classes qui se sont orgueilleusement décorées du nom de "démocratie," ce sont elles qui portent en plein le signe de la révolte et de la réprobation, le signe satanique qui provoque les coups de la vengeance de Dieu.

Voilà donc comment la France est tombée. On a commencé d'en haut par battre en brèche les droits et l'autorité de l'Eglise; en 89, on s'est plus particulièrement attaqué aux principes; on a admis l'usage des vérités diminuées; puis, de diminution en diminution, on en est arrivé à la négation de tous principes et de toute vérité.

C'est là que nous en sommes. Et voilà pourquoi dans cette France où l'athéisme est officiellement proclamé, où l'Eglise est persécutée, où les évêques sont frappés comme d'abus, où les religieux sont spoliés et chassés, où la conscience humaine subit la dernière et la plus intolérable des oppressions, voilà pourquoi tout gouvernement s'effondre, toute autorité s'efface, tout pouvoir se brise; voilà pourquoi l'on entrevoit déjà les dernières catastrophes. Là où finit la vie, la mort commence.

Daïgne sa miséricorde peser, à côté du mal qui nous enserre, les efforts du bien qui lutte sans relâche, et dont la victoire, nous en avons l'invincible espérance, couronnera infailliblement les généreux efforts!—*Annales catholiques.*

Sous ce titre et à l'occasion de la famille du Chevalier de Lorimier qui fut condamné à la peine de mort et monta sur l'échafaud, pour avoir pris part aux troubles de 1837-38, à la défense d'une cause qu'il croyait juste et sainte, nous lisons dans le *Quotidien*:

Les victimes de 1837-38.—Un correspondant, qui semble bien renseigner, donne à la *Tribune* de Montréal d'émouvants détails sur la famille du chevalier de Lorimier.

Cette famille qui a vieilli dans le malheur demeure maintenant à l'Assomption. La modestie du logis, la simplicité de l'ameublement disent que l'économie la plus attentive doit presider aux opérations d'un ménage sans appui, sans protecteur.

Le correspondant n'hésite pas à dire que la famille du patriote de Lorimier est aux prises avec les premières nécessités de la vie.

C'était, dit-il, la pensée du complet dénuement dans lequel le noble martyr laissait sa famille qui remplit d'amertume les derniers jours de sa vie. Dans une

lettre écrite à sa femme, le matin de son exécution, et trouvée sur son cœur après sa mort, on lit:

"Anjourd'hui même des hommes altérés de sang, m'arrachent à tes bras; mais il ne réussiront jamais à effacer mon souvenir de ton cœur, j'en suis convaincu. Ils t'enlèvent ton appui et ton protecteur et le père de tes chers pauvres petits enfants. La Providence et les amis de mon pays en auront soin."

"Il y a de cela 44 ans passés!!!

"Et madame de Lorimier est restée veuve et fidèle à la mémoire de son illustre époux; sans appui, sans protecteur, elle a élevé ses pauvres chers petits enfants, à l'exception d'un petit garçon mort peu de temps après le supplice de son père. Ses deux filles, par pitié filiale, ont identifié leur sort au sien; elles sont demeurées indifférentes aux attraits et aux amusements du monde, elles ont rempli le rôle d'anges protecteurs auprès de leur mère désolée. Admirable trinité de personnes passant une vie humble, ignorée au milieu d'une génération qui semble ignorer leur existence? Combien de fois, dans le cours de près d'un demi siècle de souffrances, elles ont dû arroser de larmes leur pain de tous les jours?

"Magnanime dans l'infortune, cette famille n'a jamais fait entendre une plainte, n'a jamais sollicité une faveur, pas même fait la moindre demande!

"Madame de Lorimier arrive à 70 ans, à cet âge où l'énergie s'émeuse, le courage subit de terribles atteintes et l'espérance nous abandonne; elle arrive à cet âge où le cortège des infirmités humaines jette l'effroi et la terreur dans l'âme et nous fait désirer la mort. Ses deux filles sont à l'âge mûr, pleines de sollicitude pour leur bonne vieille mère, livrées tout entières aux soucis des besoins domestiques et jettent un regard d'inquiétude dans l'avenir sombre et menaçant. La maladie, la cruelle maladie, sans égard pour l'adversité, poursuit depuis quelques années ces deux filles dévouées.

"A nous maintenant de tendre une main reconnaissante à cette famille capable de pousser la générosité jusqu'à garder un silence éternel sur les maux qu'elle a endurés, qu'elle endure et qu'elle est prête à endurer.

"Pauvre de Lorimier, avant de monter sur l'échafaud, tu nous avais confié le soin de ta famille!

"Pauvres enfants, dit-il, dans son testament politique, 14 février 1838, à 11 heures du soir, vous n'aurez plus qu'une mère tendre et désolée pour soutien; si ma mort et mes sacrifices vous réduisent à l'indigence, demandez quelquefois en mon nom, je ne fus jamais insensible aux malheurs de l'infortune."

Le 20 décembre 1838, dans une lettre à sa sœur, il disait:

"Non, non, elle n'oubliera jamais son malheureux et tendre époux! Non, non, elle gardera sacré la mémoire de son compagnon bien aimé. Mais que va-t-elle devenir, elle et mes chers petits enfants? Quel sera leur sort? Je vais les laisser sans fortune, sans protection? Qui les soutiendra? O Dieu! ces pensées rendent mon agonie terrible. A qui puis-je recommander ces tendres objets de mon fol amour? O mes compatriotes, je vous confie mes enfants. Je meurs pour la cause de mon pays, de votre pays; ne souffrez donc pas que ceux que je suis obligé de quitter, souffrent de la pauvreté après ma mort."

On avait toujours cru, ajoute la *Tribune*, que la veuve et la famille de Lorimier étaient à l'abri de la gêne, mais le doute seul devrait suffire pour engager tous ceux qui ont un peu de patriotisme dans l'âme à

accomplir un devoir sacré. Quels sont ceux qui refuseraient de contribuer à une souscription publique en faveur de la veuve et des deux filles du chevalier de Lorimier? Nous voudrions bien les connaître.

M. L. O. David doit s'enquérir de l'exactitude des faits de son correspondant. S'il faut agir, dit-il, le moyen sera bien simple, les journaux sans distinction de parti n'auront qu'à ouvrir des listes de souscription dans leurs colonnes, et nous sommes convaincu que les résultats seront satisfaisants. En dehors de la politique, il y a du patriotisme heureusement chez notre population. Il s'agit simplement de le stimuler.

La presse canadienne-française ne peut manquer de répondre au chaleureux appel de la *Tribune*. Pour notre part, nous nous associerons, de cœur et d'action à tout mouvement créé par notre patriote confrère.

Les pionniers du Saguenay.—Les premiers colons s'étaient d'abord établis près des moulins, puis sur les terres voisines non arpentées, et ils avaient continué, en reculant sans cesse les bornes du domaine cultivable. Mais aucun ordre ne présida à cette établissement, et souvent les colons, se gênèrent les uns les autres, en empiétant entre eux sur les portions de terre qu'ils avaient défrichées. On ne connaissait pas alors la division méthodique des terres, et les colons non autorisés s'établirent partout où le terrain leur parut le meilleur: de sorte que les arpenteurs se trouvèrent dans l'impossibilité de faire la subdivision d'après le plan adopté.

Dès 1843, il y avait plusieurs centaines de familles établies dans le Saguenay, sans posséder aucun titre de propriété. La plupart des colons n'avaient le moyen d'acheter ni chevaux, ni vaches, ni bœufs. Ceux qui ne trouvaient pas d'ouvrage dans les chantiers de M. Pico, défrichaient et semaient, sans autres instruments que la hache et la pioche, et cependant il arriva que plusieurs de ces défrichements furent considérables. Quant aux autres colons qui travaillaient aux chantiers, ils n'avaient que de courts intervalles à donner à la culture de leurs terres. L'hiver, ils transportaient eux-mêmes dans des traîneaux leur bois de chauffage et leurs provisions; ils n'avaient ni chemins, ni communications d'aucune espèce, si ce n'est par la rivière Saguenay, durant les mois d'été seulement. Ils vécutrent ainsi isolés pendant de longues années sans protection ni assistance du gouvernement, victimes de toute espèce de privations, n'ayant jamais que la misère en perspective, et dans le présent que des souffrances à endurer. Le travail des chantiers les occupait pendant tout l'hiver et se prolongeait jusqu'à la descente des billots qui n'avait lieu qu'à la fin de mai, quelquefois même plus tard; de sorte qu'ils ne pouvaient labourer et ensemercer leurs terres que lorsque la saison était fort avancée, et naturellement le grain semé à cette époque ne venant pas à maturité avant les gelées de la fin d'août ou de septembre, la récolte était souvent perdue.

Le colon qui s'était déjà endetté envers les marchands pour ses frais de premier établissement, contractait de nouvelles dettes. Les causes qui avaient empêché la récolte l'année précédente se renouvelaient et le pauvre malheureux, abandonné à lui-même au milieu des bois, vexé, tourmenté, obligé même de disputer la possession des quelques arpents de terre arrosés de ses sueurs, privé de la protection des lois,

souffrant toute sorte de privations et souvent même la plus affreuse misère, se laissait parfois aller au découragement et abandonnait ces lieux, témoins de son long martyre. Mais en général le courage des colons ne se ralentit pas; à force de travaux et de peines infinis, ils parvinrent à retirer de leurs terres plus qu'ils ne gagnaient aux chantiers. Ceux qui n'étaient pas trop endettés purent se libérer enfin, tandis que d'autres durent continuer à subir la loi du créancier, et cela pendant un assez long temps encore. Mais leur nombre diminua à mesure que les terres s'ouvrirent et que les produits de l'agriculture se multiplièrent. Enfin la concurrence commerciale vint mettre fin au monopole qui avait toujours existé jusque là, et aujourd'hui il ne reste plus aucune trace de ce sombre passage de l'enfantement nanible de la colonisation au Saguenay.—H. M. L***, Jr.—*Le Jean-Baptiste.*

Départ de colonisation.—Lundi, 23 mars courant, grand nombre de Canadiens Français émigrés ont dû quitter la Nouvelle-Angleterre pour retourner à leur première vocation, la culture de la terre.

La plupart des nouveaux colons se sont dirigés vers le Nord-Ouest Canadien, cet héritage que nos missionnaires et nos trappes avaient préparé, par l'ascendant de leur charité sur les Peaux-Rouges, pour les Canadiens Français, héritage que les Anglais finiront par nous enlever à jamais, si nous n'essaimons pas plus rapidement vers ces régions fertiles; les autres iront s'établir au sein des colonies canadiennes du Dakota et du Minnesota.

Braves gens! que le ciel bénisse vos efforts et votre amour pour vos familles.

Vous choisissez la meilleure part, le repos dans la vie aux champs, le repos dans la libre et fière indépendance du laboureur. Votre regard et votre cœur embrasseront de vastes horizons, mais le courage du devoir, la volonté tenace que donne l'espérance de voir la famille heureuse, rétréciront l'immensité de l'espace, vous feront retrouver la patrie et ses souvenirs au milieu de vos enfants.

Compatriotes, établissez, sur les bases solides du travail, de l'économie, de la tempérance, de la foi chrétienne, une maison qui fera votre récompense.—*Le Travailleur.*

Préfet du comté de Kamouraska.—M. Joseph Sirois, maire de la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, a été élu préfet du comté de Kamouraska, le 14 du courant, pour la dixième fois. Nos félicitations à M. Sirois qui a toujours su remplir cette charge importante à la satisfaction de tous les contribuables des paroisses du comté de Kamouraska. Rien n'empêche que dans l'accomplissement de ses devoirs comme préfet du comté et maire de Ste-Anne, M. Sirois ne surveille attentivement ses travaux de culture, car depuis plusieurs années consécutives il a obtenu des prix dans les concours des fermes les mieux tenues.

CAUSERIE AGRICOLE

ENTRETIEN DES TERRES ENSEMENCÉES.

Lorsqu'une terre a été semée, il faut, pour que les plantes se développent bien et donnent une bonne récolte, veiller à ce que le sol ne soit envahi ni par

l'eau, ni par les mauvaises herbes; à ce qu'il soit tenu dans un état d'ameublissement satisfaisant; enfin, à ce qu'on chausse de terre le pied des plantes, telles que le blé d'inde qui, pour bien végéter, exigent cette opération.

Egouttement du sol.—L'égouttement du sol est une des opérations les plus importantes pour assurer aux plantes une bonne venue, et empêcher que les graines ne pourrissent en terre. Si dans les champs ensemenés l'on voit assez souvent un manque dans la levée des grains, on peut être certain que le champ n'a pas été suffisamment égoutté.

Pour préserver les terres des eaux pluviales qui pourraient y séjourner ou même entraîner la terre et les jeunes plantes si elles n'avaient pas une issue, on doit y tracer avec la charrue à double versoir des raies d'écoulement qui, partant du point le plus élevé du champ, se rendent en serpentant dans la partie basse où se trouve un fossé qui reçoit ces eaux et les terres qu'elles peuvent entraîner avec elles. Ces eaux doivent déboucher obliquement dans ce fossé, car si elles venaient frapper impétueusement celles qui s'y trouvent déjà, elles pourraient les faire déborder. Si le sol présente quelques creux qu'on n'ait encore pu remplir, il faudra faire partir du milieu de ces creux, des raies d'écoulement. Dans tous les cas, et surtout lorsque le terrain présente une grande pente, on doit donner une direction oblique aux raies, afin que l'écoulement soit plus lent, et qu'il ne ravine pas le champ, ce qui pourrait avoir lieu pour les fortes pluies.

La charrue, en traçant les raies d'écoulement, amoncelle à droite et à gauche la terre dans les sillons, ce qui pourrait avoir pour résultat de les fermer et d'empêcher les eaux d'arriver jusqu'à la rigole. Il faut avoir soin de faire enlever ces terres à la pelle pour les reporter sur le côté du sillon.

Il faut aussi visiter de temps à autre, et surtout après les fortes pluies, les raies d'écoulement et les nettoyer si l'eau ne pouvait circuler librement, afin que le but pour lequel on les a établis soit toujours atteint.

L'eau que les raies d'écoulement conduisent dans le fossé placé à la partie inférieure du champ contient des terres végétales et des engrais qui feraient un excellent limon. Il faut prendre toutes les précautions nécessaires pour les conserver. On place à cet effet, de distance en distance, dans le fossé, des barrages composés de plusieurs pieux réunis ensemble par une traverse qu'on enfonce dans le fossé. On peut même les clayonner pour qu'ils retiennent mieux la terre tout en donnant passage à l'eau. Lorsque la belle saison est arrivée, on enlève ce limon et on le porte au pied des plantes que la gelée aurait déchaussées.

Ameublissement du sol par le hersage.—Il est de la plus haute importance que le sol soit toujours bien ameubli, afin qu'il puisse être pénétré facilement par l'air et le gaz.

Pendant que le sol est ensoufflé, on ne doit donc rien négliger de ce qui peut contribuer à lui conserver son ameublissement et même à l'augmenter. On y parvient au moyen des hersages et des binages.

Pour herser les céréales, il faut choisir le moment où la terre est bien sèche et se réduit en poussière à la moindre pression. Si la terre était trop dure, la herse ne la pénétrerait pas; si elle était trop humide

la herse l'entraînerait et les jeunes plantes seraient bouleversées, et conséquemment la récolte en souffrirait. D'ailleurs, lorsqu'arriverait plus tard la sécheresse, cette terre, ainsi remuée, formerait des croûtes qui s'opposeraient à l'introduction de l'air dans la terre.

Lorsqu'on veut herser une terre dont la sécheresse a durci la surface, il faut avoir le soin d'y passer auparavant le rouleau, afin de la briser et d'empêcher qu'elle ne s'enlève par mottes.

Pour les terres calcaires, qui se dessèchent vite, il faut savoir saisir l'instant, presque toujours de courte durée, où le hersage peut être pratiqué avec avantage. On a toujours plus de temps pour les terres argileuses.

Les céréales qui sont ainsi hersées, et dont les pieds sont bien chaussés, sont plus disposées à taller.

On a tort de craindre que le hersage ne détruise un trop grand nombre de plantes. Sans doute, il pourrait produire ce résultat sur les champs de plantes sarclées, telles que les betteraves, les navets, etc., si on pratiquait cette opération lorsque ces plantes ont déjà pris un certain développement; mais il n'en est pas de même lorsqu'elles sont encore très jeunes. La Providence, d'ailleurs, y a pourvu en faisant toujours arriver vers les parties lésées une plus grande quantité de sève qui répare le mal que les plantes pourraient avoir éprouvé.

Épandant, par prudence, on doit employer, pour les récoltes sarclées, une herse dont les dents soient perpendiculaires au sol.

À l'appui du hersage pour les céréales, nous empruntons à la "La routine vaincue par le progrès," l'excellent conseil qu'un curé donnait à un cultivateur :

"Lorsque votre terre sera bien rainée, bien ressuyée, mon ami, vous prendrez votre herse et la mènerez avec vos chevaux sur un champ dont la terre aura été battue par les pluies d'hiver, puis séchée et durcie par les hâles du printemps; vous entrerez hardiment dans le champ et le herserez. Si la herse se bourre par les mauvaises herbes qui l'embarrasseront entre les dents, vous arrêterez votre attelage, soulèverez votre herse, dégarnirez les dents de mauvaises herbes, et continuerez. Il s'y trouvera quelques pieds de blé: ne vous en inquiétez pas; vous en arracherez dix pour en faire profiter cent.

"Votre blé, après la herse, ne paraîtra plus; aussi il y a un proverbe qui dit qu'un herseur de blé ne doit jamais regarder derrière lui; il aurait peur de son travail. Ne regardez donc pas, marchez toujours. Ne laissez aucun endroit où la herse n'ait passé, et ne vous précécipez pas du reste. Je vous engage aussi à herser fortement vos pommes de terre, lorsqu'elles commencent à lever, et mêmes vos avoines et vos orges, si la terre se durcissait trop.

"Quant à vos terres chaudes, c'est le contraire; il ne faut pas déchausser le blé, il faut le regarnir. Dans ce cas, vous agirez avec le rouleau, comme avec la herse sur vos terres froides; vous roulez toutes les planches; puis vous verrez, au bout de quinze jours, quel effet vous obtiendrez de ces deux excellentes façons."

Ces précieux conseils étaient scrupuleusement suivis par Marcel, le cultivateur progressif, qui avait à lutter sans cesse contre les critiques acerbes de son

voisin partisan acharné de la culture routinière. Mais Marcel de répondre: " Qui vivra verra, voisin; si vous voulez, je vous prêterai ma herse pour herser vos blés, quand j'aurai fini les miens. "

Cependant le voisin de Marcel ne pouvait se refuser à l'évidence des faits, car le hersage que faisait Marcel lui permettait d'obtenir des rendements en blé doubles de ceux de ses voisins. Les routiniers allaient en cachette visiter les champs de blé de Marcel, et ne pouvaient s'empêcher d'admettre que celui-ci y gagnait à herser ses blés.

Ameublissement du sol par le binage.—Le binage produit les mêmes résultats que le hersage, mais avec plus d'énergie. Il ouvre mieux le sol aux influences atmosphériques, à la rosée, à l'eau des pluies, et d'ailleurs il a l'avantage de détruire les mauvaises herbes.

Au surplus, ce n'est pas seulement pour détruire ces plantes qu'on le pratique, mais pour ouvrir et ameublir le sol. On aurait donc tort d'attendre pour biner que les mauvaises herbes eussent pris quelque développement et pussent être entraînées plus facilement par la binette. Il pourrait alors arriver que la terre déjà défrichée ne se laissât pas pénétrer et qu'on n'obtient aucun des deux résultats qu'on se propose: celui d'ameublir le sol et de le délivrer des plantes parasites, des mauvaises herbes. D'ailleurs en attendant trop longtemps, celles-ci mûriraient et répandraient leurs graines sur le sol qui s'en trouverait ainsi infecté.

Binage des céréales.—Le binage des céréales exigeant beaucoup de temps et de dépense, on le pratique rarement. On y supplée utilement en traînant sur le sol, lorsqu'il n'est pas couvert de mauvaises herbes, un râtelier armé de dents de fer.

Le binage a pour résultat d'augmenter la quantité du grain et de lui donner plus de valeur. Il faut le pratiquer lorsque les tiges sont prêtes à monter afin que leur feuillage, en couvrant le sol, empêche le développement des mauvaises herbes.

On peut facilement biner les céréales semées en raie, en faisant passer entre leurs rangées un sarceloir porté sur deux roulettes et armé de deux petits fers tranchants en forme de soc qui ouvrent le sol et coupent les mauvaises herbes.

Lorsqu'on veut semer du trèfle sur une céréale, le binage sert en même temps à couvrir le trèfle et le fait beaucoup mieux que la herse.

Binage des récoltes sarclées.—Le premier binage des plantes sarclées ne peut être fait qu'à la main, parce que les tiges sont encore trop jeunes et trop délicates pour qu'on puisse employer la houe à cheval. On le fait précéder d'un émottage au rouleau, lorsque la terre n'est pas bien pulvérisée. Ce binage doit être fait à reculons, afin que le bineur ne tasse pas, par son poids, la terre qu'il vient d'ameublir.

Pour le second binage, les plantes étant plus fortes, on peut employer des houes à lance large et acérée, et si le sol est compacte, la serfouette à deux ou trois dents. On arrache en même temps les mauvaises herbes et on éclaircit les plantes en les espaçant de manière à ce que, lorsque les feuilles auront pris leur entier développement, elles ne touchent pas celles des plantes voisines.

Le binage à la houe à cheval ne convient que pour les plantes qui ont pris quelque développement. Il exige une très grande habileté de la part de celui qui doit conduire la houe, car s'il la laissait tant soit peu dévier, elle attaquerait les plantes et leur ferait beaucoup de mal. L'ouvrier doit donc avoir toujours les yeux sur son instrument pour en bien diriger le manche.

Le binage avec la houe à cheval doit être donné avant que le sol soit durci par les ardeurs du soleil et que les mauvaises herbes se soient développées. Si le sol était trop dur, il faudrait commencer par l'ouvrir au moyen d'une herse à mancherons.

Nettoyage du sol et sarclage.—Les céréales ne peuvent être binées facilement. D'autres cultures n'exigent pas le binage. Pour délivrer des mauvaises herbes le sol qui porte ces cultures, il faut recourir au sarclage. Mais le plus sage, c'est de faire disparaître les herbes avant l'ensemencement, soit en laissant reposer les terres pendant l'été, soit en cultivant sur les sols légers des plantes sarclées et en les nettoyant fréquemment.

Le chiendent infecte ordinairement les terres sablonneuses, et l'avoine à chapelet les terres argileuses. C'est par des labours profonds et multipliés, qui mettent à nu les racines de ces plantes et les exposent à l'action desséchante de l'air et du soleil, qu'on peut parvenir à en délivrer un champ.

Le chardon doit être arraché lorsque la terre est encore humide. On couvre ses mains de mitaines en cuir pour les préserver des pigures, et on tire à soi afin d'entraîner toutes les racines.

C'est par des sarclages soignés qu'on débarrasse le sol de la rongeoie (queue de renard ou mélampyre des moissons) dont la graine, à peu près de la même grosseur qu'un grain de blé, donne au pain une couleur foncée, et lui communique une saveur et une odeur désagréables; étant du même poids et du même volume que le blé, on ne peut le séparer du blé, ni en vannant, ni en criblant. On range pour cela la rongeoie parmi les plantes nuisibles.

Quant à la queue-de-cheval ou préle, au pas d'âne, aux patiences, à la folle avoine, il faut les faire arracher de bonne heure et lorsque la terre est encore humide.

Si le champ ne contient que peu de mauvaises herbes, on pourra, au lieu de recourir à des labours répétés, les faire enlever avec un béchoir à deux dents.

Le sarclage doit précéder le binage lorsque les mauvaises herbes prennent de grands développements, avant que les végétaux cultivés aient quelque force. Seulement il faut avoir soin de ne pas déchausser les végétaux en marchant dessus, et de ne pas les couvrir avec les herbes arrachées, ce qui aurait pour résultat de les étouffer.

Terrassement des plantes ou buttage.—Le buttage consiste à relever la terre aussi haut que possible autour de la tige des plantes. S'il y a plusieurs tiges très rapprochées les unes des autres, il faut avoir soin de placer de la terre entre chacune de ces tiges. Le buttage ne convient guère qu'aux plantes qui auraient poussé des racines au lieu de bourgeons, si la partie inférieure de la tige avait été couverte de terre.

Le buttage se fait soit avec la *houe à main*, soit avec la charrue; mais il ne faut pas non plus qu'elles aient pris trop de développement.

Le premier tas de terre qu'on formera autour de la jeune planté devra nécessairement être peu élevé, puisque sa tige est petite encore. Lorsque cette terre sera durcie, on fera un second buttage qui élèvera la terre plus haut.

Lorsque les plantes sont en lignes et espacées d'à peu près trente pouces, on peut employer la charrue à butter. C'est une charrue à double versoir mobile. Elle peut être attelée d'un seul cheval, ou de deux si la terre est trop compacte. Les bœufs ne conviennent pas pour cette opération.

Pour le premier buttage, on doit bien écarter les versoirs et pénétrer peu profondément la terre. Pour le second, au contraire, on doit rapprocher les versoirs, et piquer la terre à une plus grande profondeur.

La coupe du bois de chauffage.

Depuis déjà assez longtemps, vu le mauvais état des chemins, les cultivateurs n'ont pu se livrer à la coupe du bois. D'ici à ce que les chemins d'hiver manquent, ils devront se livrer à ce travail d'une manière plus active, afin d'avoir la provision de bois d'été et d'hiver. Il ne faut pas négliger ce transport et le remettre d'un jour à l'autre, afin de n'être pas plus tard dans la nécessité de brûler les clôtures comme le cas en est déjà arrivé.

Cependant il faut faire ce travail avec discernement et prudence, et ne pas détruire inutilement et sans urgence les bois précieux, tel que l'érablé, par exemple. En général, durant l'hiver, le cultivateur coupe et abat l'érablé sans aucun scrupule, et cela pour quelques uns parce que ce bois est meilleur pour le chauffage; pour d'autres, parce qu'ils en retirent un haut prix par la vente, soit dans les villages populeux ou sur les marchés de nos villes. Néanmoins le devoir des cultivateurs serait de conserver avec soin leurs érablières, parce qu'ils en retireraient un plus grand profit en les exploitant pour la fabrication du sucre. Le sucre d'érablé est de plus en plus recherché, parce qu'on en est arrivé à en perfectionner la fabrication en le rondant plus blanc et plus pur. Le sucre d'érablé est donc devenu un objet important d'exportation, et au lieu de détruire nos érablières actuelles, on devrait plutôt essayer à les augmenter. Voilà pour l'érablé en particulier.

Mais pour tous les bois, en parlant d'une manière générale, les cultivateurs devraient se garder d'abattre des arbres sains et qui promettent de grossir davantage. Ils devraient abattre que les arbres morts, les vieux arbres qui dépérissent; en un mot, tous les arbres qui sont vigoureux et forts, devraient être épargnés. Autrement les conséquences seraient désastreuses pour le cultivateur comme pour les gens des villes; car en agissant ainsi, avant qu'il soit longtemps le bois deviendrait d'une rareté extraordinaire, et difficile à se procurer. Il ne manque pas d'anciennes paroisses où l'on ne soit pas obligé de parcourir une distance de cinq à six lieues des habitations, pour se procurer le bois nécessaire au chauffage, précisément parce qu'on n'a pas eu le soin de ménager les

arbres vigoureux, et qu'on a fait main basse sur eux, sans s'occuper que plus tard nous aurions à souffrir de cette extravagance ou ce manque de calcul de notre part. Donc, si l'on continue ce système, un plus grand nombre de paroisses sera dans le même cas; car ces forêts ne sont pas éternelles, et il faut savoir les ménager. Cette question a été jugée si importante, qu'une société forestière a été établie dans le but de surveiller la coupe des bois, et plus encore dans le but de favoriser la plantation de différentes essences de bois dans des endroits impropres à d'autres cultures. Nos députés ruraux à l'Assemblée Législative de Québec, et tous les députés qui s'intéressent vivement à la classe agricole, ont discuté longuement cette question pendant la Session, à l'occasion de la présentation d'un acte incorporant la "Société Forestière de la Province de Québec. Cette question devra aussi recevoir l'attention toute particulière du Gouvernement qui s'efforcera de faire exécuter rigoureusement la loi se rattachant à la conservation de nos bois, à la protection de nos forêts. La question a été jugée sérieuse par nos législateurs, car ils conçoivent que si cet état de chose continuait, nous deviendrions tributaires de l'étranger pour le combustible, dans un avenir assez rapproché. Il faut donc prendre soin de l'arbre de la forêt, et ne pas l'abattre sans discernement. C'est une question d'intérêt général et qui certes mérite d'attirer l'attention des députés de l'Assemblée Législative de Québec.

Battage du beurre.

Mr. H. A. Holmes, de Chatfield, Minnesota, dont les opinions font loi dans son État en ce qui concerne la fabrication du beurre, disait: Que lorsque son beurre se formait en une demi-heure, il arrêtait sa baratte pour voir ce qui causait cette rapidité de production, attendu qu'il ne désirait pas produire du beurre en moins de deux heures de temps. Un grand nombre de fermiers reconnaissent aujourd'hui qu'il faut baratter pendant une heure au moins, et beaucoup préfèrent même baratter de une heure et demie à deux heures.

À côté de ces fermiers, il existe une catégorie de producteurs de beurre qui supposent que le beurre doit être fabriqué en une demi heure, et considèrent que toute minute employée à cette opération, en plus de cette demi heure, peut et doit être considérée comme étant inutilement dépensée. Ces derniers fermiers ont pour la plupart des pâturages magnifiques, vaches de race valent de \$100 à \$1.000 chaque, de bonnes étables, des gens habiles et soigneux pour les conduire, les nourrir et les traire, une ferme modèle pourvue des ustensiles les plus perfectionnées, et malgré cela ils ne peuvent arriver à produire une bonne qualité de beurre. À quoi cela tient-il? uniquement au temps qu'ils ne peuvent et ne veulent pas accorder au beurre pour sa fabrication et pour permettre qu'il soit proprement baratté. À cette époque de l'année le beurre se forme difficilement; cela tient à ce que les vaches ayant vêlé au printemps, les globules de crème deviennent plus petites avec le temps et se séparent difficilement du lait.

Les globules gras de la crème, placés dans des vases de fer blanc à large surface, se séparent très

lentement en automne, surtout si ces vases sont placés dans des endroits frais. La crème doit être soulevée et agitée pour en rendre la température uniforme et faire en sorte que le procédé de la séparation soit uniforme dans toute la masse.

L'emploi fréquent du thermomètre, la certitude que l'on en retire que la crème est également échauffée dans toutes ses parties, peuvent souvent diminuer le temps de la formation du beurre.

Si, immédiatement avant de baratter, on porte la température de la crème à 55° ou 67° et qu'on la remue jusqu'à ce qu'elle descende à 62°, on obtiendra du beurre dans un temps beaucoup plus court.

Dans beaucoup de cas, la crème n'est pas aussi chaude qu'elle devait l'être, la dimension des vaisseaux qui la contiennent ne permettant pas de l'échauffer également, et lorsque l'on commence à baratter la masse de la crème est à 58° au lieu d'être à 62°, quoique la surface soit réellement à 62°; ceci arrive en automne et en hiver.—Traduction du " *Moniteur du Commerce*."

Culture de la carotte.

La carotte partage avec la betterave l'avantage de fournir aux bestiaux une nourriture saine et abondante, elle y joint celui d'être mieux appropriée à la constitution des chevaux, à tel point qu'en leur donnant une ration journalière de vingt livres de carottes, on peut leur supprimer l'avoine, du moins en grande partie. Le lait qu'elle procure aux vaches est de meilleure qualité, de belle couleur et plus riche en beurre. Les fanes font un bon fourrage vert.

À côté de ces qualités qui la font rechercher, la carotte a l'inconvénient d'exiger des travaux considérables, et qu'il n'est quelquefois pas possible de faire en temps utile où la main-d'œuvre est rare.

La carotte est bisannuelle et appartient à la famille des ombellifères. La jaune est cultivée dans les jardins, pour les besoins du ménage; la blanche à collet vert est entrée dans la grande culture, et elle est bien supérieure à la jaune pour le produit.

Il faut choisir, pour cultiver la carotte, une terre riche et humide, la défoncer et l'ameublir par trois labours au moins; le fumier doit être mélangé intimement avec la terre. Sous l'influence d'une fumure nouvelle, les plantes croissent inégalement. Au conseil on se place les carottes après une autre culture richement fumée. Si les conditions d'assolement que l'on a adoptées s'opposent à ce qu'on place ainsi les carottes, il faudra enterrer le fumier avant l'hiver, ou se servir au printemps de fumier consommé.

Le semis de carottes se fait en lignes distantes de dix-huit à 20 pouces, afin que la bœuf à cheval puisse fonctionner entre les lignes; on les sème ou dans des raies ouvertes à la pioche, ou, si le labour est bien fait, entre les crêtes que laisse le passage de la charrette, en ne plaçant la graine que dans une raie sur deux. Dans le premier cas, on recouvre à la pioche; dans le second cas, avec une herse.

On sème également au soir.

Les graines de carottes sont hérissées d'aspérités; par lesquelles elles s'accrochent l'une à l'autre, et qui

en rendent le semis régulier difficile. Il est utile de briser ces aspérités par le frottement, avant de semer.

La carotte a des commencements pénibles. Après sa sortie de terre, elle est quelques jours sans faire de progrès, et pendant ce temps les mauvaises herbes prennent le dessus. Il faut alors les sarcler avec soin à la main, en prenant garde de briser les petites plantes, qu'on aperçoit à peine. Peu après il faudra un nouveau sarclage, ou, si les carottes ont prospéré, un binage à la pioche; on éclaircit on même temps. Après cela les plantes font des progrès rapides, et on n'a plus qu'à tenir la terre meuble et propre, au moyen de la houe à cheval, en complétant à la main le travail de cet instrument.

L'arrachage des carottes a lieu à la fin de septembre, et se fait à la bêche, en soulevant les plantes, ou à la main si le sol est léger. Elles doivent être décollées, purgées de la terre qui y est attachée, et portées dans les caves préparées pour les recevoir.

Les porte-graines sont choisis avec soin parmi les sujets à un seul pivot, allongés et fusiformes, en forme de fuseau; placés dans le sable, à l'abri du froid sans être décollés; puis plantés au printemps dans un lieu éloigné de toute carotte à graine d'une espèce différente.

Au moment de la récolte, on doit donner les fanes aux animaux. Ces fanes sont supérieures à celles de la betterave.

Choses et autres.

Les conducteurs de mailles et la " Gazette des Campagnes."—Depuis assez longtemps plusieurs des employés comme conducteurs de la maille entre la Rivière du Loup et Lévis, sur le Chemin de fer Intercanadien, se disputent à qui ne prendrait pas les numéros de la *Gazette des Campagnes* que nous expédions en dehors de la paroisse Ste Anne, et plusieurs fois il est arrivé que le postillon a été obligé de rapporter de nouveaux numéros de la *Gazette des Campagnes* à notre Bureau de Poste, pour les rapporter le lendemain à la Station, et tenter un nouvel essai. Nous nous sommes plaint de cet état de choses à M. Sheppard, Inspecteur des Postes, et nous avons eu instruction de n'envoyer nos journaux que par le train-mixte.

Quoique cette décision nous ait contrarié dans le service de nos mailles, que nous devons pour cela préparer la veille de l'expédition, nous nous sommes tenu à cet arrangement. Mais voilà qu'aujourd'hui on refuse de prendre nos journaux, soit par le train mixte, soit par l'express; à ce point que le postillon a dû faire plusieurs voyages avec nos journaux, la semaine dernière, sans pouvoir réussir à les faire accepter par MM. les conducteurs de la maille. La conséquence a été que la semaine dernière, nombre de numéros de la *Gazette* ont été reçus par nos abonnés, en très mauvais état; et plusieurs nous ont demandé de leur faire un nouvel envoi de ce numéro de la *Gazette des Campagnes*.

Cet état de choses nous étant absolument préjudiciable, nous espérons que M. l'Inspecteur des Postes décidera si la *Gazette des Campagnes* a droit de passage dans les Bureaux de Poste du chemin de fer Intercanadien, et par quel train, afin que nous sachions à quoi nous en tenir.

— Les districts d'érable à sucre du Vermont et de l'ouest du Massachusetts ont considérablement changé d'aspect depuis une quinzaine d'années. Anciennement le chaudron de fer était l'appareil employé dans la réduction de la sève de l'érable et par les temps de bourrasque, le feu de billots qui faisait bouillir le sirop, le remplissait souvent de cendres et de charbons. Ces corps étrangers donnaient ainsi que le fer du récipient, une couleur foncée au sirop et au sucre. Pour clarifier le liquide on y mêlait souvent du lait ou des œufs qui presque toujours n'avaient pas la moindre action sur le résultat final. Mais par contre si les procédés perfectionnés de la fabrication de nos

jours n'étaient pas connus on ignorait alors les nombreux procédés de fraude qui font que les quantités vendues dépassent considérablement les quantités récoltées.—*Le Moniteur du Commerce.*

Les oiseaux jardiniers.—Le voyageur Boegari dit avoir rencontré dans la Nouvelle-Guinée, des oiseaux jardiniers. Voici d'après ce voyageur, comment ces singuliers oiseaux font leurs demeures :

Après avoir choisi un terrain au centre duquel s'élève un arbrisseau à tige droite, d'une hauteur de 3 pieds environ, l'oiseau entoure cet arbrisseau qui servira d'axe à l'édifice, d'une certaine quantité de mousse, de manière à en cacher la base ; puis il enfonce dans le sol, en les inclinant, des brindilles qui continuent à végéter et restent vertes pendant assez longtemps ; elles sont assez rapprochées les unes des autres pour former les parois d'une cabane conique dont les dimensions peuvent être évaluées à 12 pouces de haut sur 3 pieds de diamètre.

Sur un côté, les rameaux un peu écartés laissent une ouverture, une porte qui donne accès dans la cabane, et, en avant de cette porte, l'oiseau dépose une véritable pelouse, faite de mousse qu'il apporte d'une certaine distance, et qu'il débarasse soigneusement de toute pierre, de tout brin d'herbe étrangère. Puis, sur ce tapis verdoyant, il sème des fruits de garcinia et des fleurs roses de racinnan, qu'il renouvelle aussitôt qu'ils sont fanés. Le nom de *tutau koban*, oiseau jardinier, donné dans le pays à cet oiseau, est donc bien justifié. Cet oiseau est rare ; dernièrement, cependant, un couple de jeunes avait été pris, et un commerçant, revenu en France, l'apporta en vue de l'offrir au Jardin d'Acclimatation de Paris. Mais les pauvres oiseaux sont morts, pendant la traversée.—*Le journal Universel.*

RECETTES.

Moyen d'éteindre le feu dans les cheminées.

Le moyen le plus sûr et le plus commode est d'appliquer une couverture de lit, soit une couverture de lit, soit à la bouche de la cheminée, soit sur tout le front du foyer. Si la cheminée est à gorge ou à trappe, il faut y appliquer la couverture tout de suite. Par ce moyen, on empêche que la cheminée ne tire de l'air par en bas, et on éteindra la suite brûlée aussi promptement et aussi complètement qu'on éteint une chandelle.

Moyen d'éteindre le feu promptement.

Dès que l'alarme est donnée, mouillez bien quelques couvertures dans un seau d'eau, et étendez-les sur le plancher de la chambre où est le feu ; ensuite chassez les autres flammes avec une couverture aussi mouillée. Trois ou quatre seaux d'eau ainsi employés sur-le-champ, feront plus d'effet que cent employés plus tard. On peut se servir de toile mouillée ; mais moins avantageusement que de la laine.

A VENDRE.

Une magnifique propriété de 3 x 42 arpents, au 2ème Rang de la Paroisse de Ste Luco. Cette propriété a été louée l'été dernier à \$150 pour la saison.

A vendre à conditions libérales.—S'adresser à
THOMAS P. PELLETIER.
Trois-Pistoles.

29 Mars 1883.

**A VENDRE
BLE DE SEMENCE DU PRINTEMPS.**

A VENDRE : blé de semence du printemps, à gros épis, à barbe, très productif et hâtif, variété "Golden Goose."
Prix par sac de deux minots pesant 120 livres \$3.60 avec le sac, livrable au dépôt du chemin de fer Intercolonial de St Roch des Aulnaies d'ici au 1er avril prochain, payable comptant et en même temps que la commande. Adressez à

DUPUIS & Cie,
Villago des Aulnaies, Comté de l'Islet, P. Q.

16 mars 1883.

MOULINS A VENDRE

UN SUPERBE MOULIN A FARINE avec trois moulanges, Smutt, grand bluteau ou seie, et moulange à rébler l'orge. AÜSSI un moulin à carder avec Foulon, tauturerie, deux presses avec poëie, plaques, cartes à presser &c. &c., le tout en parfait ordre, et situé qu'à quinze arpents de l'Eglise et de la station de St-Paschal, comté de Kamouraska. De plus, une paire de machines à carder, presque neuves.

S'adresser à

D. HATTON

Sur les lieux.

1er février 1883.

Free Seed for Trial.

Desiring every farmer (and nearly one hundred thousand now use it) to test the quality and choice quality of the seed I raise I will give you a free trial of the following crops, for the cost of postage and putting up viz. 1200s. Early Red Globe, Beans, Drovers and Grease, Cotton, Mashed and Early Corn, Peas, Sugar Beans, Improved American Bavor, White Spanish Peas, and White Cabage. My Improved Seed Catalogue for 1883 will be sent free to all who will write to me, to the following address: James J. St. Gregory, Manchester, Mass.

GEMMOR'S SEEDS

His Vegetable and Flower Seed Catalogue for 1883 will be sent free to all who will write to me, to the following address: James J. St. Gregory, Manchester, Mass.

MAISON A VENDRE OU A LOUER

STE HELENE DE KAMOURASKA.

Le soussigné devant aller s'établir à Manitoba, offre en vente ou à louer, une magnifique propriété située à deux arpents de l'Eglise et à quelques arpents seulement de la station du chemin de fer, consistant en une maison complètement finie à l'intérieur et à l'extérieur, avec fournil, écurie, grange, remise pour voitures etc.; de plus un magnifique jardin avec arbres fruitiers. Conditions avantageuses. S'adresser au soussigné

HYACINTHE MICHAUD, Marchand,
Ste Hélène de Kamouraska, P. Q.

8 mars 1883.